

MERCREDI  
7 SEPTEMBRE 2022

## CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

7

## ANIMAUX

## La Lisa quitte la ville

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES** Installée rue d'Étion à Charleville-Mézières depuis 2019, la Ligue dans l'intérêt de la société et de l'animal (Lisa) déménagera bientôt à l'emplacement jusqu'alors occupé par l'animalerie La Toutounière, à Vivier-au-Court.

EDEN ARMANT-JACQUEMIN

**M**oi, je ne vis qu'avec des projets ! » C'est le cœur lourd mais le regard déterminé que la présidente de la Lisa, Sabrina, annonce la vente des locaux de l'association. Prochainement, l'association spécialisée dans la protection animale dans les Ardennes et alentours quittera son siège de la rue d'Étion, à Charleville-Mézières, pour prendre ses quartiers à Vivier-au-Court, dans les locaux de la pension pour chiens et chats La Toutounière. Un déménagement nécessaire pour la présidente de l'association. Après plusieurs années marquées par l'explosion du nombre d'abandons de chiens et un été 2022 « catastrophique », l'augmentation de la capacité d'accueil du refuge pour chiens ne pouvait plus attendre. « Ça fait des années qu'on gère le refuge avec seulement neuf boxes et l'aide de familles d'accueil. Cet été, on a reçu entre 5 et 10 appels par jour pour des chiens abandonnés. Et on en refuse beaucoup », explique-t-elle.

**« Ça fait des années qu'on gère le refuge avec seulement neuf boxes et on refuse beaucoup d'animaux »**

Sabrina, présidente de la Lisa

Problème : le terrain où se trouve actuellement le refuge pour chiens de la Lisa, racheté en 2010 à la ville de Charleville-Mézières, a été classé « inondable ». Impossible donc, d'y construire plus de boxes. Quant aux bureaux et aux chatteries de la rue d'Étion, acquis en 2019 grâce au legs d'une donatrice, ils ont été jugés trop petits pour pouvoir rassembler tous



Une partie de l'équipe de la Lisa devant les futurs locaux de l'association, à Vivier-au-Court.

les animaux sur un même lieu. « Quand on a demandé l'autorisation pour avoir une capacité d'accueil plus grande, et qu'on nous l'a refusé, ça m'a un peu coupé les pattes », se souvient Sabrina. On avait fait des travaux ici pour pouvoir s'installer et on en était super contents. Mais c'est tout, j'ai été obligée de chercher autre chose. »

**QUAND TOUTOUNIÈRE RIME AVEC BONNE AFFAIRE**

En cessation d'activité, la Toutounière, à Vivier-au-Court, s'est finalement présentée comme une bonne affaire. En rachetant la pension animalière, la Lisa va enfin pouvoir monter en puissance en termes de capaci-

té d'accueil. Grâce au précieux certificat de capacité d'accueil délivré à la Toutounière par la Direction départementale des services vétérinaires (DSV), l'association pourra bientôt abriter jusqu'à 49 canidés. « On reprend l'activité en cours, donc on ne devrait pas avoir de dossier à faire », se réjouit Sabrina.

Autre avantage de ce déménagement : les 45 boxes à chiens et 25 boxes à chats de la Toutounière, déjà prêts à l'usage. « La Lisa va gagner du temps ! », appuie Dominique Tesnière, gérant de la Toutounière, en montrant du doigt les boxes extérieures où les derniers chiens en pen-

sion attendent d'être récupérés par leur maître. « J'ai mis deux ans pour tout construire. Et puis, regrouper chiens et chats au même endroit, ça change la vie ! Plus besoin de courir entre tous les lieux », commente celui qui se retire aujourd'hui du métier après presque trente ans à la tête de la pension. Que les usagers de la Toutounière se rassurent, les boxes continueront à servir de pension, bien qu'avec une offre réduite. « Nous sommes un refuge-fourrière, rappelle Sabrina, les boxes seront attribués en priorité aux animaux abandonnés pour leur éviter d'être euthanasiés parce que personne n'est venu les récu-

**6 000**

En 30 ans d'activité, La Lisa a rendu possible l'adoption d'environ 6 000 animaux et sauvé de l'euthanasie près de 3 800 d'entre eux.

pérer après 8 jours. » Seuls dix boxes serviront désormais à la pension. Pour financer le rachat de la Toutounière, l'association s'est résolue à vendre ses bureaux de la rue d'Étion. Le refuge pour chiens est lui aussi mis en vente. « Avis aux intéressés ! », lance Sabrina avec entrain.

**NOUVEAU SITE. NOUVEAUX ENJEUX**

L'aménagement de nouvelles pièces à chats, la pose de clôtures extérieures ou l'installation de pompes à chaleur devraient s'ajouter au coût du déménagement. Au total, l'association prévoit 70 000 euros de travaux, qu'elle espère pouvoir financer en partie grâce à la générosité de sponsors et de donateurs. Si le déménagement, dont la date n'a pas encore été annoncée, est de taille, pas de quoi effrayer la présidente de la Lisa pour autant. Sabrina y voit avant toute la promesse d'espace et de confort supplémentaire pour les animaux qu'elle recueille.

Le caractère excentré du nouveau site pourrait, en revanche, rebouter les bénévoles, dont le nombre a chuté ces dernières années. À Vivier-au-Court, seule une « petite poignée de personnes, toujours là constamment » éternuera les nouveaux locaux. Un comité réduit qui, assure la présidente, ne compte déjà pas ses heures. ■

Pour adopter les animaux abandonnés de la Lisa, contacter le 03 24 41 74 51. Portes ouvertes de l'association : le 18 septembre, de 10 heures à 17 h 30, au 64 rue d'Étion.



**Clin d'œil OPTICIENS** Votre Opticien régional et indépendant depuis 60 ans !

**Découvrez en magasin  
TOUTES NOS OFFRES DE RENTRÉE !**

13, avenue Jean Jaurès • 08000 Charleville-Mézières • Tél. : 03 24 33 55 14 • www.clin-doeil.fr

Ce mois-ci les lunettes



Junior sont à l'honneur !

Votre opticien est Essilor® Expert  
pour vous proposer toujours les meilleurs verres.

